



HAL
open science

Postface. Le Mexique, une relation formation-emploi à l'épreuve des frontières professionnelles

Christian Azaïs

► **To cite this version:**

Christian Azaïs. Postface. Le Mexique, une relation formation-emploi à l'épreuve des frontières professionnelles. 2021, pp.149-156. 10.4000/formationemploi.9182 . halshs-03887448

HAL Id: halshs-03887448

<https://shs.hal.science/halshs-03887448>

Submitted on 6 Dec 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Postface

CHRISTIAN AZAÏS

Professeur de sociologie au Cnam (Conservatoire national des arts et métiers) Paris, codirecteur du Lise (Laboratoire interdisciplinaire pour la sociologie économique), CNRS, UMR 3320

Comme l'indiquent, à juste titre, les organisateurs de ce numéro de *Formation Emploi*, à l'instar de plusieurs pays d'Amérique latine, le Mexique a suivi le modèle de développement nommé ISI (Industrie de substitution des importations). Cette appellation est venue caractériser une période du développement économique du continent latino-américain.

Si l'enjeu était de garantir, d'un point de vue économique, une certaine indépendance vis-à-vis des pays riches du Nord et de construire une base industrielle solide capable de répondre aux besoins des marchés internes de chaque pays, sur le plan politique, cela offrait à ses gouvernants la possibilité d'acquiescer une légitimité et de se présenter comme des défenseurs des populations locales face aux ex-puissances colonisatrices et au-delà face à un monde de plus en plus globalisé.

La rancœur envers le colonisateur espagnol est encore présente chez certains – même parmi les plus jeunes populations – et ce, deux siècles après l'indépendance.

Elle l'est aussi envers le grand voisin du Nord, comme en témoigne la célèbre phrase du président Porfirio Díaz à la fin du XIX^e siècle : « *Pauvre Mexique, si loin de Dieu et si près des États-Unis* ». La domination du grand voisin perdure jusqu'à aujourd'hui « malgré » l'entrée en vigueur de l'Aléna (Accord de libre-échange nord-américain), en 1994, traité qualifié par le président Trump de « *pire accord jamais signé* » et dont il a exigé une révision qui a eu lieu le 30 novembre 2018. Le nouvel accord – l'Accord États-Unis-Mexique-Canada (AEUMC, en anglais USMCA) – prévoit que « *l'industrie automobile respecte des règles de fournitures en matériaux et composants américains, et que le Mexique augmente les rémunérations des salariés de ce secteur* »¹. Entré en vigueur en 2020, valable jusqu'en 2036 et renouvelable une fois, l'accord sera soumis à révision tous les six ans. En fait, il s'agit, pour l'industrie étasunienne, de s'assurer que l'industrie mexicaine ne fasse pas du *dumping* social... ironie de l'histoire puisque ce sont majoritairement des filiales de firmes multinationales US qui se sont délocalisées au Sud du Rio Grande.

On est loin en effet des préconisations de la CEPAL (*Comisión Económica para la América Latina*) qui, dès les années 1960, s'était déjà fait le chantre de la reconnaissance internationale du poids et du rôle des économies latino-américaines, position consolidée, d'un point de vue théorique, par les théoriciens de la dépendance (Cardoso, Faletto, 1969),

1. <https://www.novethic.fr/lexique/detail/aléna.html>, consulté le 1er mars 2021. Par ailleurs, est prévue aussi la régulation de l'expansion des GAFAM (Google, Apple, Facebook et Amazon, Microsoft), mais l'on est en droit de douter de son efficacité.

dont l'ouvrage principal est devenu un classique. Publié en 1969, il a fallu attendre plusieurs années pour qu'il soit traduit en français, ce qui dénote un certain détachement de la part des intellectuels envers les publications de leurs collègues latino-américains sur ce que l'on appelait alors les rapports centre *vs* périphérie.

Pour en revenir au Mexique, sa stratégie industrielle, dans un contexte international, correspond à un moment de l'histoire mexicaine et doit aujourd'hui, près de 25 après, être modulée. Le Mexique n'a pas suivi uniquement une stratégie défensive en matière économique, ce que Leborgne et Lipietz (1992), en leur temps, ont qualifié de « *flexibilité défensive* ». En effet, si certaines régions du pays, notamment dans le Nord, le long de la frontière avec les États-Unis ou encore l'État de Jalisco, ont été les premières à recevoir les filiales des entreprises étrangères (*maquiladoras*), peu à peu s'est opéré un glissement vers le Sud, devenant terre d'accueil de nouvelles industries sans lien avec le passé de ces territoires. Avec le temps, les premières – principalement des usines d'assemblage automobile installées dans le Nord du pays, plus proche de la frontière étasunienne – se sont spécialisées et ont dû recourir à des technologies plus sophistiquées, ce qui a entraîné une demande de techniciens qualifiés qu'il a fallu former. Cela, comme toute opération de formation, a exigé du temps et des investissements. Il en a été de même dans l'État de Jalisco et dans sa capitale, Guadalajara, qui a accueilli des *maquiladoras*² du secteur électronique ou liées à l'informatique dont le niveau technologique est au départ plus sophistiqué que celui de leurs consœurs de la frontière Nord.

Le Sud du pays, quant à lui, n'a pas connu la même évolution. Ainsi, la différenciation entre les portions du territoire mexicain où se sont installées des *maquiladoras* qui requièrent une technologie avancée et qui ont fait appel à une main-d'œuvre qualifiée et les zones rurales où l'on rencontre davantage des *maquiladoras labour intensive* est un élément à prendre en compte. Je citerai le cas de la péninsule du Yucatán (États du Yucatán et de Quintana Roo), où se sont implantés nombre d'établissements qui ne demandaient pas une main-d'œuvre particulièrement formée. Cela a guidé les choix politiques des gouvernements, à la fois central et des États fédérés, en matière de types de formations à développer localement ou pas, jouant dans ce dernier cas sur ce que Marques-Pereira (1997) a qualifié de « *compétitivité du sous-développement* », *i.e.* une compétitivité par les coûts, source d'un moins-disant social.

Localement s'est produit un phénomène qui a eu une incidence sur le marché du travail, attestant par-là que les décisions de politique industrielle ne sont pas sans effet sur les rapports de genre, ce que rappellent plusieurs articles de ce numéro, et notamment les auteurs de l'introduction. En effet, dans le cas spécifique de l'État du Yucatán, la disparition graduelle de l'industrie du sisal (*henequén*) a modifié la physionomie du marché du travail local. Les femmes sont devenues les *bread winners* (qui gagnent le pain) et les

2. Type d'usine qui se situe à la frontière nord du Mexique, ou parfois ailleurs en Amérique centrale, et qui assemble à bas coût des produits d'exportation.

hommes, autrefois pourvoyeurs du ménage, ont perdu ce rôle, ce qui a été vécu, au moins symboliquement, comme dégradant à leurs yeux. Cette situation est bien décrite par des chercheuses de l'Université de Mérida lorsqu'elles mentionnent cette « *'nouvelle' figure ouvrière, femme, chef de famille de fait, qui préserve à l'homme – sans travail et sans revenu la plupart du temps – un rôle de chef symbolique plus que réel, depuis l'installation d'une maquiladora dans la zone rurale. Leur relation avec leur mari a évolué aussi, car bien souvent leur salaire est la seule source de revenu du foyer, et comme leurs époux ne sont engagés que dans des activités temporaires et informelles, c'est grâce à elles que la famille bénéficie de la protection sociale inhérente à leur contrat de travail (Castilla, 1997 ; Castilla et Torres, 2000b, pp. 215-216, 223)* », citées par Azaïs (2002).

Ces nouvelles ouvrières participent du contingent de main-d'œuvre non qualifiée relevant de la « flexibilité défensive » et typique de ce qu'étaient les *maquiladoras* de la première génération. Leur intégration sur le marché du travail atteste de changements dans la division sexuée du travail.

Nombre de ces *maquiladoras* ont franchi la frontière du Guatemala et se sont installées plus au Sud encore, profitant d'une main-d'œuvre encore meilleur marché que la mexicaine. Ce mouvement n'a pas donné lieu à une quelconque reconnaissance de leur professionnalité par les autorités éducatives, comme c'est le cas pour d'autres professions plus qualifiées.

Pour l'heure, je pointerai quelques éléments sur le système d'accréditation d'une profession au Mexique et prendrai l'exemple des pilotes d'hélicoptère, un peu particulier, certes, mais qui en dit long sur le *hiatus* entre les normes officielles et l'ajustement des pratiques.

Tout d'abord, sa complexité commence par ce que le Mexique entend sous le vocable de « professionnel » (*profesionista*). En effet, tout individu doit passer par les fourches caudines de la Direction des professions du ministère de l'Éducation publique (*Secretaría de Educación Pública* – SEP), seule habilitée à octroyer la carte professionnelle (*cédula profesional*) à celui qui possède un titre (*titulo*), *i.e.* un diplôme, certifiant qu'il a effectivement suivi une formation et qu'il est qualifié pour exercer cette profession. La *cédula* s'obtient après l'enregistrement du titre auprès du ministère de l'Éducation publique et confère le titre de « professionnel » au travailleur. Toutes les professions sont soumises à ce régime. Comme l'exprimait clairement l'un des responsables de la SEP, « *le titre dit que j'ai étudié et la cédula me donne le droit de travailler* », ce qui, pour les pilotes d'hélicoptère que j'ai interrogés dans le cadre d'une recherche menée à Mexico, s'énoncerait de la façon suivante : « *Le permis atteste que j'ai la qualification pour voler et la cédula que je suis en règle administrativement* ».

En fait, le cas des pilotes d'hélicoptère au Mexique illustre la « *gouvernance brouillée* » ou « *floue* » qui avait permis de caractériser la « *zone grise* » dans laquelle se trouve cette profession (Azaïs, Pepin-Lehalleur, 2014).

En effet, une disposition de la constitution mexicaine stipule que tout pilote aviateur a besoin d'une *cédula* professionnelle pour pouvoir exercer. Or, pour être pilote, le permis suffisait, l'administration fermant les yeux sur la détention ou pas de la *cédula*. Ce flou a duré jusqu'au début des années 2000 pour les pilotes d'hélicoptère. Il a fallu toutefois attendre la publication d'un règlement, en 2004, octroyant deux années supplémentaires aux pilotes pour régulariser leur situation. Comme en 2006, les pilotes n'avaient toujours pas entrepris les démarches nécessaires auprès de la SEP, le délai a été prolongé de trois ans. Depuis le 1^{er} septembre 2009, cette exigence est devenue incontournable et aucun pilote ne peut revalider sa licence (*licencia*) sans *cédula*. La revalidation est annuelle et obligatoire pour opérer sur tout appareil. Seule la *Sub-Diretoria de Licencias* de la DGAC (Direction générale de l'aviation civile) mexicaine est habilitée à valider les demandes des pilotes, sur la base de la présentation d'un certificat attestant qu'ils ont bien suivi la formation requise (théorique et pratique, *i.e.* le nombre d'heures de vol). Il s'ensuit de nombreux doutes envers ceux qui sont allés suivre les stages de mise à niveau aux États-Unis, soupçonnés d'avoir acheté leur certificat.

Néanmoins, ces différentes procédures, à première vue fort bureaucratiques, ont le mérite de permettre aux détenteurs de la *cédula* de sceller leur appartenance identitaire à une profession. Cette situation est bien différente de celle que vivent les femmes de plus de 40 ans (texte de E. Martínez Silva et M. Jurado), contraintes de faire des ménages pour le compte d'entreprises sous-traitantes et ce, pour pallier des revenus trop faibles du mari ou pour permettre à leurs enfants d'aller à l'université ou encore lorsqu'elles se retrouvent seules après un divorce. Dans leur cas, le travail, *i.e.* celui qu'elles reconnaissent comme étant un marqueur de leur identité, se déroule dans leur foyer. L'emploi qu'elles occupent « *n'est pas toujours synonyme d'identité professionnelle* » et de ce fait, la construction de cette identité-là ne passe pas par les formes connues de mobilisation collective, comme les syndicats. Leur propre perception rend difficile l'organisation de la défense de leurs droits ou, éventuellement, la conquête d'autres droits. Ce cas est à rapprocher de celui des femmes de ménage travaillant dans des hôtels, à Madrid, et qui ont constitué le collectif *Las Kellys* (Vincent, 2017). Comme leurs collègues espagnoles, ces mexicaines sont employées par des entreprises sous-traitantes, mais leur positionnement vis-à-vis de leur identité professionnelle diverge radicalement, ce qui constitue une entrave à leur professionnalisation. Elles iront la chercher (ou un réconfort) dans les rapports humains qu'elles entretiennent avec le personnel féminin (principalement des professeuses) qu'elles côtoient et qui les traitent bien. Ainsi se trouve-t-on dans une forme de personnalisation du rapport au travail, qui n'est pas sans rappeler un trait marquant de la société mexicaine, empreinte de forts rapports de pouvoir entre classes dominantes et classes dominées, que l'expression « *mande* » retrace, à mon sens, de façon exemplaire. Cette expression typiquement mexicaine, que l'on pourrait traduire par « je suis votre obligé » ou « c'est vous qui commandez » ou encore « à vos ordres » est le reflet d'une certaine normalisation de la soumission entre deux individus dont l'un se considère nécessairement inférieur à l'autre.

Autant dire qu'avec ces professionnelles du ménage, on est loin de la constitution de collectifs s'inscrivant dans une tendance de renouvellement des mobilisations sans passer par les syndicats traditionnels, jugés pour certains trop près du pouvoir. Soumises à des conditions de travail précaires, à des salaires faibles, largement imputables au système de sous-traitance, la question de leur survie prime sur tout mouvement politique. Le maintien dans des bas salaires ne leur permet pas non plus de se projeter dans un « univers radieux » où elles pourraient penser à s'engager dans quelque mouvement collectif de défense ou de sauvegarde de leurs intérêts.

Un thème abordé en filigrane et peut-être pas assez mis en exergue dans l'ensemble des textes, alors qu'il est central dans l'articulation entre la formation et l'emploi, est celui du territoire, car il constitue une opportunité de questionner la variance des ajustements et désajustements qui s'y nouent. Le territoire donne en effet une assise pragmatique à l'analyse des interactions entre ces deux termes et mérite d'être retenu. Le territoire donne en effet une assise pragmatique à l'analyse des interactions entre formation et emploi ; il mérite d'être retenu. En effet, contrairement à certaines affirmations selon lesquelles les activités économiques pourraient se dérouler dans un espace virtuel et de ce fait s'extraire de toute contingence matérielle – notamment dans ce qui relève du travail dans les plateformes numériques – le territoire et les instances qui en font la spécificité doivent être considérés comme parties prenantes. Si l'assentiment des parties prenantes (institutions locales, organisations, associations, etc.) n'est pas acquis ou est contesté par des tribunaux, des plateformes multinationales comme Uber, Deliveroo, etc., ne pourront exercer leur activité. Ainsi, pour rendre compte des enjeux territoriaux des dynamiques sociétales en cours, l'accent mis sur les mécanismes marchands, les inégalités et les processus d'action publique est au centre de la problématique territoriale en ce domaine de la formation et de l'emploi. L'analyse du rapport entre les logiques institutionnelles et le jeu des acteurs permet de cerner les éléments constitutifs de la relation formation-emploi.

De même, en raison de l'ampleur du phénomène, l'on peut regretter que seul le texte de Sandoval-Hernandez et Coronado-Garcia aborde la question de l'informel dans ce numéro, alors qu'il concerne plus de la moitié de la population active, comme l'indiquent les auteurs de l'introduction. L'informel, de par les diverses activités qui s'y déroulent, est un lieu d'apprentissage et témoigne de la débrouillardise et de l'inventivité d'individus qui s'adaptent à des conditions rapidement changeantes – climatiques, de répression policière, etc. – lorsque les activités se déroulent dans la rue. Pièce maîtresse de l'analyse du fonctionnement du marché du travail au Mexique, l'informel participe, d'un point de vue théorique, de la compréhension des relations d'emploi et de l'évolution du salariat. À ce titre, je voudrais aborder deux exemples qui illustrent le fait que l'informel est tout sauf informel, et qui en disent long sur le fonctionnement du marché du travail, la précarisation rampante et l'individualisation dans les relations de travail qui affectent le salariat.

Le premier exemple est celui dont tout usager du métro de Mexico a été le spectateur, voire le client. Tout au long du parcours, à chaque station, monte un (ou une) vendeur-se

à la sauvette proposant toute sorte de marchandises. Le dernier arrivé dans la rame attend que son prédécesseur ait fini de faire la publicité de ce qu'il a à vendre pour commencer à son tour à haranguer les acheteurs potentiels. La musique est très bien réglée et l'activité est extrêmement normée et nul ne s'aventurerait à bouleverser l'ordre établi. Dans leur immense majorité, les vendeurs ne sont que le dernier maillon d'un réseau bien rodé et tout contrevenant se verrait gravement sanctionné par les autres vendeurs, mais aussi par sa hiérarchie, *i.e.* les têtes du réseau, auquel il est soumis.

Le second exemple, emprunté au travail de Giglia (2019), se réfère aux « *travailleurs subordonnés sans salaire* ». L'autrice dénombre trois catégories de travailleurs : les pompistes, les serveurs dans la restauration et finalement les empaqueteurs dans les grandes chaînes de supermarché. Leurs conditions de travail diffèrent, mais ils ont en commun le fait d'être des travailleurs qui paient pour travailler et qui se trouvent au cœur du système économique. Le pompiste doit s'acquitter d'un « loyer » auprès du gérant ou du propriétaire de la station-service, lui donnant le droit d'occuper l'espace et d'avoir accès à la clientèle. Il ne reçoit pas de salaire du propriétaire ; sa rémunération est le résultat des différents produits qu'il a réussi à vendre aux automobilistes.

Quant au serveur de restaurant, il s'inscrit dans un système hiérarchique fort bien huilé et, comme le relate Giglia, suivant sa position vis-à-vis des autres employés du restaurant, il ne reçoit qu'une partie du pourboire après que le patron l'a distribué entre tous les employés, ceux qui sont en cuisine et donc qui ne sont pas en contact avec la clientèle et de ce fait ne reçoivent aucun pourboire, ceux qui prennent la commande du client et sont en lien direct et les serveurs de « second ordre », qui portent le pain, l'eau, etc. Ces derniers ne peuvent établir un lien de proximité avec le client et ne seront pas les destinataires du pourboire. Ceci sans compter que souvent le patron récupère pour lui une partie du pourboire alors que le serveur ne reçoit pas de salaire.

Parmi les empaqueteurs, l'on trouvait jusqu'à récemment des adolescents, lycéens, venus aider leur famille à financer leurs études secondaires. Puis, ils ont été remplacés par des personnes âgées trouvant dans ces occupations un moyen de compléter une maigre retraite. Ils ne reçoivent comme rémunération que ce que les clients du supermarché veulent bien leur donner. Ils ne sont pas employés du supermarché, mais il n'est pas rare qu'ils soient sollicités pour donner un coup de main pour rapatrier les *caddies* laissés sur le parking ou pour tout autre tâche dont ils s'acquittent sous une contrainte à peine voilée, au risque de perdre leur « poste » s'ils ne s'exécutaient pas.

Ces figures ne sont pas marginales dans l'univers métropolitain de Mexico. Elles attestent de modifications dont les mots d'ordre principaux sont ceux d'autonomie, de responsabilisation, d'individualisation du rapport au travail. Dans ce cadre-là, la formation n'a pas sa place puisque les individus consacrent toute leur énergie à trouver les moyens de leur subsistance. Néanmoins, des syndicats alternatifs essaient depuis quelques années d'organiser ces travailleurs – sauf peut-être pour les empaqueteurs du fait de leur âge – afin de les sortir de leur isolement et les aider à trouver une formation et dans la foulée, un emploi.

En ce sens, l'expression l'« *introuvable relation formation-emploi* », popularisée depuis la parution de l'ouvrage de Lucy Tanguy (1986), trouve sa justification au Mexique, non pas pour les mêmes raisons que celles invoquées en France à propos de la formation professionnelle et des limites de l'action étatique en la matière, mais parce que la place des relations formelles sur le marché du travail est somme toute secondaire par rapport à celle qu'occupent les activités informelles. Au Mexique, l'ensemble de la population active affiche un niveau moyen de formation peu élevé et les femmes sont moins bien loties que les hommes. L'amélioration de leur place sur le marché du travail passe par la reconnaissance et leur capacité à mener des actions de revendications soutenues par les syndicats, à l'instar de ce qu'il s'est passé en Espagne, et l'on ose espérer que le rééquilibrage des pouvoirs, s'il est soutenu par le gouvernement en place, aura un effet bénéfique pour des populations cantonnées dans des positions subalternes dont elles ont du mal à sortir.

Ce nouveau numéro de *Formation Emploi* porte sur le Mexique, mais il est évident qu'il dépasse largement, par ses préoccupations, les thématiques abordées, les interrogations suscitées par le cadre mexicain et même latino-américain. En effet, la façon dont sont traités les thèmes principaux, qui ont tous trait peu ou prou à la formation, à l'emploi et au travail, sans compter les rapports au politique, en dit long sur l'évolution des relations d'emploi aujourd'hui, les formes de mobilisation collective et les tendances en cours. La question de l'emploi et de la formation, que celle-ci se fasse sur le tas ou grâce à des dispositifs mis en place par les instances nationales régionales ou locales, invite à ne pas négliger deux dimensions méthodologiques incontournables : la multiscalarité³ (Giraud, Tietze, 2021) et la prise en compte de la multiplicité des parties prenantes. C'est ce à quoi nous convient Delphine Mercier et Patrick Perez dans ce numéro. Je leur en sais amplement gré.

■ Bibliographie

Azaïs Ch., Pepin-Lehalleur M. (dir.) (2014), *Modes de gouvernance dans quatre métropoles latino-américaines (Buenos Aires, Caracas, Mexico et São Paulo) : entre logiques institutionnelles et acteurs*, Bruxelles, P.I.E. Peter Lang Ed.

Azaïs Ch. (2002), « Différenciation et travail dans la *maquila* : éléments pour une interprétation de la dynamique territoriale au Yucatán », *Revue Canadienne d'Études du Développement*, vol. 23, n° 4, pp. 665-686.

3. La multiscalarité renvoie à la prise en compte de différentes échelles – mondiale, continentale, nationale, régionale et locale – pour analyser un phénomène.

- Cardoso F.H., Faletto E. (1969), *Dependència y desarrollo en América latina*, Buenos Aires, Siglo veintiuno editores. Traduction française : *Dépendance et développement en Amérique latine*, Paris, PUF, 1978.
- Giglia A. (2019), « Travailleurs subordonnés sans salaire », in *Les zones grises des relations de travail et d'emploi. Un dictionnaire sociologique*, Bureau M.-Ch., Corsani A., Giraud O., Rey F. (dir.), Buenos Aires, Teseo, pp. 637-647, <https://www.teseopress.com/dictionnaire/>
- Giraud O., Tietze N. (2021), « Les échelles de l'État social ou l'institutionnalisation de l'agencement des solidarités (et du marché) » in Giraud O., Perrier G. (dirs.), *Politiques sociales : l'état des savoirs*, Paris, La Découverte, à paraître.
- Leborgne D., Lipietz A. (1992), « Flexibilité offensive, flexibilité défensive. Deux stratégies sociales dans la production des nouveaux espaces économiques », in Benko G. and Lipietz A. (eds.), *Les régions qui gagnent. Districts et réseaux : les nouveaux paradigmes de la géographie économique*, « Économie en liberté », Paris, PUF, pp. 347-377.
- Marques-Pereira J. (1997), « Dynamiques théoriques », in Palloix Ch., Rizopoulos Y. (dir.), *Firmes et économie industrielle*, Paris, L'Harmattan, pp. 295-315.
- Tanguy L. (dir.) (1986), *L'introuvable relation formation-emploi : un état des recherches en France*, Paris, La Documentation française.
- Vincent C. (2017), « Les syndicats face à la crise : revitalisation ou retour à la concertation ? », *Chronique Internationale de l'IRES, Renouveau syndical : enjeux, stratégies et pratiques*, numéro spécial, n° 159 septembre & 160 décembre..